ÉDUCATION SUD

AVMG – EAV – SUD
enseignantEs primaires – SUD
enseignement et recherche –
SVMEP – SVES

ssp vaud

Organe de conciliation d'arbitrage
Palais de Justice de l'Hermitage
Rue du Signal 8
1014 Lausanne

Lausanne, le 7 mai 2025

Saisine de l'Organe
Conditions de travail dans les classes 1-2P

Monsieur le Président,

Nos organisations vous saisissent du litige les opposant au Conseil d'Etat pour ce qui concerne les conditions de travail dans les classes de 1-2P.

Le Grand Conseil a traité le 4 mars 2025 d'une pétition relative à cet objet. Vous trouverez ci-joint le texte de la pétition et le rapport la Commission compétente qui recommandait au le renvoi du texte au Conseil d'Etat. Le débat du plénum en a décidé autrement.

A la suite du débat parlementaire, nos organisations ont saisi le Conseiller d'Etat en charge du dossier, M. F. Borloz, au sujet des engagements qu'il avait pris devant le Grand Conseil. Vous trouverez également ci-joint notre courrier, ainsi que sa réponse.

Cette dernière a été soumise à une assemblée du personnel, qui en a pris connaissance et qui a sans ambiguïté constaté qu'elle ne répondait pas aux légitimes revendications du mouvement, lequel demande l'ouverture rapide de véritables négociations.

Nous vous saisissons donc en application des dispositions de l'art. 53 LPers-VD et de l'art. 7 ROCA.

En vous remerciant d'avance pour la prochaine convocation que vous nous adresserez, recevez, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

SSP

Isabelle Smekens
Secrétaire syndicale SSP

SUD

Gilles Pierrehumbert
Secrétaire fédéral SUD

Annexes ment.